



energie citoyenne

pour Saint-Junien

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Communauté de Communes POL](#)
 - [Commissions municipales 2020-2026](#)
 - [Commissions POL 2020-2026](#)
- [Élections municipales 2026](#)
 - [Notre programme](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Nos réunions publiques](#)
 - [Nos tracts et affiches](#)
 - [Nos vidéos](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

ANTICOR

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 17 juin 2020



**CONTRE LA CORRUPTION
POUR L'ÉTHIQUE EN POLITIQUE**

La meilleure manière de définir ANTICOR est encore d'utiliser leur propre définition depuis leur site Web :

ANTICOR est une association fondée en juin 2002 par Éric Halphen et Séverine Tessier pour lutter contre la corruption et rétablir l'éthique en politique. Son ambition est de réhabiliter le rapport de confiance qui doit exister entre les citoyens et leurs représentants, politiques et administratifs. L'association regroupe des citoyens et des élus de toutes tendances politiques engagés pour faire respecter les exigences démocratiques non partisans.

Lors des élections, Anticor propose aux candidats une charte définissant un engagement éthique irréprochable. L'association veille au respect de cette charte par les élus et les fonctionnaires qui s'engagent pour une probité et la recherche de l'intérêt général. Avec les lanceurs d'alertes, Anticor s'implique dans des affaires judiciaires importantes en signalant au parquet des faits susceptibles de recevoir une qualification pénale.

Lors de la campagne de mars 2020, notre liste s'était engagée à respecter les [30 propositions d'ANTICOR pour des communes plus éthiques](#). En tant qu'élu-e-s minoritaires, nous resterons fidèles à notre engagement pour la transparence de la vie publique et tenterons de faire appliquer ces principes à notre commune.

Pour reprendre les thèmes de leur charte :

Disponibilité des élus

Nous avons demandé, lors de la réunion du 27 mai 2020, et malheureusement sans succès, à ce que les indemnités des conseillères et conseillers municipaux soient moins élevées, mais également mieux

réparties entre les membres du conseil municipal.

Transparence de l'action publique

Nous communiquerons autant que possible sur ce site web et partout où nous le pourrons pour rendre l'action municipale transparente.

Prévention des conflits d'intérêts

Nous veillerons pour vous assurer qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts dans chaque action portée par le conseil municipal.

Reconnaissance du rôle des élus minoritaires

Nous avons demandé la vice-présidence de la commission des finances, et bien sûr nous ne cesserons de faire entendre notre voix chaque fois qu'il sera nécessaire d'intervenir.

Lutte contre la corruption

Là encore, nous veillerons pour éviter tout problème.

Contrôle de l'action municipale

En plus d'être force de proposition, notre action sera bien sûr de contrôler ce qui est fait par la majorité.

Participation des citoyens aux décisions locales

Nous ne cesserons d'être à votre écoute pour faire remonter vos idées.

Rendez-vous sur notre [page de Contact](#) pour nous joindre !

- [Conseil Municipal du 2 juin 2026](#)
- [Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026](#)
- [Conseil Municipal du 21 mars 2026](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 5 mars 2026](#)
- [Saint-Junien mérite un débat !](#)

Archives

Archives ▼

Méta

- [Connexion](#)
- [Flux des publications](#)
- [Flux des commentaires](#)
- [Site de WordPress-FR](#)

Rechercher

 

- [Politique de confidentialité](#)
- [Sitemap](#)

- [Facebook](#)
- [X](#)
- [RSS](#)